

<http://ecm-st-pierre-lamothe-vendome.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article338>



Compte rendu Conseil d'école du 13/11/2017

- Informations -



Date de mise en ligne : mardi 28 novembre 2017

Copyright © Ecole Maternelle Publique Saint-Pierre Lamothe Vendôme -

Tous droits réservés

Conseil d'école du 13 novembre 2017.

Personnes présentes :

Parents d'élèves : Mmes Debaille, Haudry, Péan.
Atsem : Charlène Bolton.
DDEN : Mauricette Turpin.
Municipalité : Ingrid Poirey.
Equipe enseignante ainsi que Mme Chabilan.

ELECTIONS

Nombre de parents inscrits 111

Nombre de votants : 43 dont 1 nul soit 42 suffrages, 38,74% (uniquement par correspondance)

ECOLE

3 classes : PS 18-MS 24-GS/PS 14/6

Quelques points de rappel sur le règlement scolaire :

- Aucun médicament ne sera donné à l'école, même avec ordonnance, sauf PAI.
- Veiller aux horaires d'entrée et de sortie.
- Vérifier les numéros de téléphone.
- Charte de la laïcité.

Présentation des PPMS

- Alerte incendie coups de sonnette, regroupement sous le préau, enseignant avec cahier d'appel.
- Alerte intrusion

Nous nous interrogeons sur l'efficacité de la corne de brume...

Les portes donnant sur la cour sont fermées pendant le temps de classe.

- Alerte risque majeur, confinement dans le ??????????.

Demande à la municipalité (rappel..) de packs d'eau, mallette PPMS, couverture de survie, gâteaux....

ACTIVITES DE L'ANNEE

Communes aux trois classes :

- Bibliothèque municipale (2 fois par an)
- Séance de cinéma au « Ronsard » dans le cadre de Cinécole.
- Spectacle des 3 Chardons « le bel oiseau » le jeudi 30 novembre.(375 euros payé par coopérative scolaire)
- Spectacle de clowns le samedi matin 16 décembre (150 euros payé par la Ribambelle)
- Goûters collectifs pour Noël (distribution d'un livre aux enfants, offert par l'association des parents d'élèves).pour la fête des rois.

La fête de l'école (kermesse aura lieu le samedi 30 juin l'après-midi.

Activités des GS et MS :

- Animations proposées par le musée : patrimoine, les vitraux, l'alphabet dans la ville.
 - Participation au forum des sciences au lycée agricole le 18 mai 2018.
- (Travail sur l'air en tant que matière, et sur les plantations)

Les GS auront un cycle gymnastique, jeux d'opposition au gymnase des grands prés en mai/juin.

RENTREE SEPTEMBRE 2018

Baisse d'effectif dans les écoles de la ville.

Prévision pour Saint Pierre Lamothe : 67 élèves.

Projet de fusion avec l'école Victor Hugo :

Les parents ont l'impression d'être mis au pied du mur

Vision à long terme, problème de transport des enfants, garantie du nombre d'enseignant.

Les parents souhaiteraient une rencontre DASEN / Municipalité /Parents.....

Vote pour la fusion d'école :

4 pour

3 contre

1 abstention

Une étude est en cours concernant le retour à la semaine de 4 jours.

Une réunion aura lieu très prochainement avec les représentants de parents, les élus et les directeurs.

QUESTIONS DIVERSES

- A propos du stationnement et de la circulation aux alentours de l'école ,2 DDEN sont venus sur place deux jours aux heures d'entrée et de sortie. (Commentaires joints).

- Suite au RDV des parents avec Mr Brillard, le marquage au sol « ECOLE » et le marquage de l'îlot central en venant de l'avenue de Verdun a été refait.

Une étude de faisabilité de la traversée piétonne entre l'impasse St Pierre Lamothe et le cordonnier a été réalisée par la direction de la voirie. Chiffrage transmis aux élus qui devront se prononcer sur sa réalisation. Deux options : simple marquage au sol ou traversée avec abaissement des trottoirs pour passage des poussettes. La suppression d'une place de stationnement est nécessaire mais il serait possible d'installer un stationnement pour vélos.

Il est d'autant plus important d'avoir ces traversées piétonnes si les enfants de Victor Hugo rejoignent Saint-Pierre Lamothe.

Problématique de stationnement également soulignée.

Les parents demandent à ce que le stationnement minute à la place du stationnement car soit soumis pour avis à la préfecture dans le cadre du plan Vigipirate car il semblerait qu'un dispositif semblable ait été réalisé devant le collège Jean Emond.

- Suite à un accident survenu à une petite fille le jour de la rentrée(chute du toboggan), les mesures de surveillance et de sécurité déjà effectives ont été renforcées.

Les règles de vie de la cour de récréation sont régulièrement rappelées aux enfants :

- Limiter le nombre d'enfants sur la plateforme du toboggan

- Descendre le toboggan sur les fesses, ne pas le prendre à contre sens.

- Interdiction de venir sur la zone rouge avec les vélos.

- Interdiction d'y jouer si humide, pluie ou gel.

- Un adulte à proximité.

Il y a toujours deux adultes au minimum dans la cour à chaque récréation.

L'ensemble du personnel de l'école déplore cet accident et a été très affecté.

Les parents d'élèves élus trouvent que les réponses apportées par l'équipe enseignante apportent satisfaction concernant la prise en charge de l'accident.

Jeux de cour :

Les patinettes et draisiennes ont été retirées car les poignées étaient abimées, de nouvelles poignées ont été commandées.

Nous demandons à la municipalité s'il serait possible d'avoir des jardinières hautes (environ une dizaine) afin de matérialiser les espaces « interdiction de circuler en vélo » notamment autour du bac à sable.

ACTIONS DE LA RIBAMBELLE.

- Vente de brioches, crêpes.
- Vente de gâteaux après le spectacle de clowns.
- Mugs personnalisés.
- Mini marché de Noël.

Pour le conseil d'école, la directrice

C.Boucher-Niepceron.